

Sur le terrain, Ensemble !!!

« La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat ! »
Henri Krasuki

COVID 19 : Mes droits en 4 questions

Les
fonctionnaires
territoriaux
sont une
nouvelle fois en
première ligne
dans cette
deuxième
vague.

Nos services
publics sont
essentiels, mais
le travail doit se
faire dans des
conditions
sanitaires
garanties.

**Vous n'avez pas les
réponses, ou vous vous
posez d'autres questions.**

**Contactez la CSD CGT des
Services Publics.**

csdsp95@hotmail.fr

06 95 04 25 47



Les équipements de sécurité
(masques, gel...):

- a) sont facultatifs
- b) sont fournis par la collectivité
- c) sont à la charge des agent.e.s



Le télétravail doit être mis
en place:

- a) pour le personnel
vulnérable
- b) pour les ATSEM
- c) pour les missions
administratives
- d) optionnellement



Si je ne porte pas mes
protections
individuelles :

- a) je risque une
sanction disciplinaire
- b) je risque
d'attraper/transmettre
le virus
- c) je mérite une
promotion

Je dois être mis.e en
ASA :

- a) si je le souhaite
- b) en cas de fermeture de
l'école/classe de mes
enfants
- c) si je suis vulnérable et
que le télétravail n'est pas
possible
- d) si j'ai le COVID



Je me syndique à la cgt :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Mail :
Tél :

Coupon à retourner à la CSD CGT par mail ou courrier :
26 rue Francis Combe, 95000 Cergy